
L'Âtre périlleux, Roman arthurien du XIII^e siècle, Édition bilingue établie, traduite et présentée par Laurence MATHEY-MAILLE et Damien DE CARNÉ

Maria Colombo Timelli



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/studifrancesi/53730>

DOI : 10.4000/studifrancesi.53730

ISSN : 2421-5856

Éditeur

Rosenberg & Sellier

Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2023

Pagination : 431

ISSN : 0039-2944

Référence électronique

Maria Colombo Timelli, « *L'Âtre périlleux, Roman arthurien du XIII^e siècle*, Édition bilingue établie, traduite et présentée par Laurence MATHEY-MAILLE et Damien DE CARNÉ », *Studi Francesi* [En ligne], 200 (LXVII | II) | 2023, mis en ligne le 01 août 2023, consulté le 18 octobre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/studifrancesi/53730> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/studifrancesi.53730>

Ce document a été généré automatiquement le 18 octobre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

L'Âtre périlleux, Roman arthurien du XIII^e siècle, Édition bilingue établie, traduite et présentée par Laurence MATHEY-MAILLE et Damien DE CARNÉ

Maria Colombo Timelli

RÉFÉRENCE

L'Âtre périlleux, Roman arthurien du XIII^e siècle, Édition bilingue établie, traduite et présentée par L. MATHEY-MAILLE et D. DE CARNÉ, Paris, Honoré Champion, 2022, «Champion Classiques Moyen Âge», 560 pp.

- 1 Les éditions et traductions de *L'Âtre périlleux*, roman arthurien du milieu du XIII^e siècle, ne manquaient pas: le texte était toujours lisible dans l'édition critique fournie en 1936 par B. Woledge dans les «CFMA», et dans la traduction française proposée par Marie-Louise Ollier en 1989 (in *La légende arthurienne*, Paris, Robert Laffont). Cependant, les progrès de la critique, dus surtout à M. Virdis et à M. Maulu, justifient bien une nouvelle édition, qui intègre entre autres des passages conservés dans un seul des trois manuscrits, tel l'épisode de la «Rouge Cité» (666 vers transmis par le seul ms N2), et qui essaie de tenir compte des relations entre les témoins, particulièrement changeantes à partir du v. 6444.
- 2 *L'Introduction* se concentre d'abord sur les aspects littéraires: les deux éditeurs insistent sur la récurrence de certains motifs arthuriens (l'attente de l'*aventure* pendant une fête à la cour, le don en blanc, l'entrelacement des épisodes), et sur l'ambiguïté de Gauvain, protagoniste d'une série d'aventures mais surtout personnage en quête d'identité. Les trois manuscrits (BnF, fr. 2168, N1; BnF, fr. 1433, N2; Chantilly, Musée Condé, 472, A) sont ensuite présentés, ainsi que les principes suivis dans l'édition. L. M.-M. et D. de C. signalent en toute honnêteté les difficultés qu'ils ont rencontrées: quelques mots

inconnus ou des passages peu clairs pour lesquels le recours à la conjecture est pour le moment la seule solution. Signalons aussi que l'analyse linguistique porte sur les trois témoins, même si elle est beaucoup plus succincte pour N2 et A; on peut parfois proposer de petits amendements, par exemple pour la remarque 40, p. 63: «Le pronom de la P1 prend régulièrement la forme *jou*»; ce n'est certes pas faux, mais dans les cent premiers vers la forme *je* apparaît au moins dix fois (vv. 4, 29, 48, 49, 63, 70, 78, 82, 92, 96) contre deux seules occurrences de *jou* (vv. 57, 58). L'analyse du contenu, très détaillée (une quinzaine de pages), est suivie d'une bibliographie raisonnée. Au lieu de faire l'objet d'une présentation d'ensemble, les problèmes soulevés dans la traduction en français moderne sont discutés de manière ponctuelle dans les notes qui accompagnent le texte. Celui-ci est clair et correct (dans les 3600 premiers vers je n'ai repéré qu'un vers faux, que le manuscrit permet en effet d'amender: «De son fraint et de son ator», v. 2582, f. 18r^b de N1).

- 3 Quelques notes de lecture: pour le toilettage du texte, aux vv. 396 et 400, on lira *Il* (pronom de P3, et non pas *II*); au v. 830, *m'afica* exigerait la cédille; aux vv. 2874-2875, «Dites moi, fait li chevaliers, | *Si* vous plaist...», je proposerais *S'i*, tout comme aux vv. 3329-3330, «*Si* ne li fust el poing tourné | Jusqu'el foye l'eüst copé» (*S'i*, où *i* réfère au *branc* du v. 3328); quant à la traduction: v. 235, «Onques mais *a* roi ce n'avint», trad. 'jamais [...] *le roi* n'a connu une si grande déconvenue', je remplacerais l'article défini (qui dans ce contexte renvoie nécessairement au roi Arthur) par l'indéfini; aux vv. 1232-1233, «Por ce [est l'atres 'perilleus'] | Que *c'ert* [ci tox jors son ostel], trad. 'Voilà pourquoi le cimetière est dit 'périlleux', car *c'est* ici que le diable *demeure* en permanence', j'aurais adopté le futur; pour l'expression de la valeur minimale (vv. 263, 2428 et ailleurs), outre la *Syntaxe de l'ancien français* de Ph. Ménard, l'ouvrage de référence est celui de F. Möhren, *Le renforcement affectif de la négation...*, Tübingen, Niemeyer, 1980; quant aux vv. 2684-2685, «Je sai mout bien com *cil* s'eslongne, | *Qui* sa barate veut couvrir», je supprimerais la virgule à la fin du premier vers, et surtout j'ajouterais l'expression proverbiale à la liste fournie aux pp. 550-551.
- 4 Le glossaire s'avère utile surtout lorsque la traduction s'éloigne (nécessairement!) de l'ancien français; c'est pourquoi une entrée permettrait d'éclaircir le v. 1625: «Bele, fait il, je vous *kerrai*» (futur P1 de *croire*; trad. 'Belle, dit-il, je vous écouterai'); on complètera aussi les occurrences de *cois* ('choix', *a cois* au v. 2199). L'Index des noms propres est assez complet (attention! les noms des saints sont tous regroupés sous la lettre *s*); parfois on aurait pu dépasser la simple glose pour expliquer l'usage topique de certaines expressions: par ex. pour «le hiaume *de Pavie*», v. 1346 ('Pavie, Italie' dans l'Index), le «hiaume *a visiere de Senlis*», v. 2011 ('Senlis, ville de Picardie'), le «*bai de Gascogne*» du v. 2614 ('la Gascogne'); ou pour des expressions superlatives: «N'a si bon clerc *du squ'a Paris*» v. 2585 ('Paris, Île de France').
- 5 On conclura avec une remarque générale, qui concerne les critères adoptés dans la collection tout entière: les notes au pied de la traduction renvoient souvent aux vers du texte sans en donner le numéro, ce qui rend parfois difficile le repérage de ceux-ci; par ex. note 1 p. 127: «Vers identique dans *Le Chevalier de la Charrette*, éd. cit., 4576»: le lecteur doit remonter à la traduction ('seul et sans escorte'), puis revenir au roman et retrouver le v. 540 «Sans conpaignie et sans conduit»; la confusion augmente lorsque plusieurs vers sont en cause (ainsi, p. 149, avec un renvoi à deux vers de la *Charrette*; ou p. 159, pour quatre vers de *Cligès*; ou encore p. 193, pour deux vers d'*Érec*).

- 6 Ceci dit, la qualité de l'édition de L. Mathey-Maille et D. de Carné ne fait pas de doute: leur travail permettra surtout aux non spécialistes de s'approcher d'un roman arthurien peu connu, et d'en apprécier tout à la fois la fraîcheur, voire une certaine originalité, et les effets d'échos avec d'autres textes bien plus célèbres.